

5^{c.} Journal du Lot 5^{c.}

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche.

Abonnements

CAHORS ville.....	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes.....	»	»	8 fr.
Autres départements.....	3 fr.	5 fr.	9 fr.
	3 fr. 50	6 fr.	11 fr.

Les abonnements se paient d'avance. Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUSSLANT, Directeur | L. BONNET, Rédacteur en chef

L'Agence HAVAS, 8, Place de la Bourse, est seule chargée, à Paris, de recevoir les Annonces pour le Journal.

Publicité

ANNONCES (la ligne).....	25 cent.
RÉCLAMES.....	50 —

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

Election législative

du 21 Octobre 1906

ARRONDISSEMENT DE FIGEAC

L. BÉCAYS

Avocat

Candidat Républicain Radical
Désigné par le Congrès

MORALITÉ RÉPUBLICAINE

Les journaux nous donnent des renseignements à propos d'un incident qui intéresse le personnel dirigeant de la politique allemande et sur lequel nous appelons l'attention de nos lecteurs parce qu'il peut nous fournir une comparaison particulièrement instructive et toute à l'honneur de nos mœurs et de notre régime démocratiques.

Un ministre prussien, trafiquant de son influence, a abusé de l'autorité que lui donnait son mandat pour, au lieu de défendre les intérêts du pays qu'il avait charge d'administrer, favoriser ses intérêts particuliers. Et, profitant de ce qu'il avait le pouvoir d'administrer la fortune publique, il n'a songé qu'à l'accroissement de la sienne.

Bref, entrant au pouvoir pauvre, il s'y est scandalement enrichi. Les journaux socialistes de l'Empire allemand nous apprennent que ce ministre, contre lequel ils mènent une campagne de moralité publique, s'était secrètement associé à une grande maison commerciale qui a commis, au préjudice du Trésor public dont il avait la garde, une série d'importantes fraudes qui lui ont valu de scandaleux profits.

Ce spectacle atristant d'un homme public faisant marché de son influence et de l'autorité qu'il doit à ses fonctions et à la confiance des citoyens n'est pas encore ce qu'il y a de plus extraordinaire en cette histoire.

Non seulement on n'a pas engagé de poursuites contre lui mais encore l'Empereur, au plus fort de la campagne et alors que les concessions et les vols sont absolument démontrés, a tenu à recevoir officiellement le personnage convaincu de malhonnêteté et à le placer par cet acte public sous sa haute et omnipotente protection.

Maintenant, c'est fini. Le ministre voleur est à l'abri de tout désagrément. La justice est impuissante. La colère et le mépris publics sont neutralisés par la volonté de l'Empereur qui, pour se concilier les bonnes grâces du parti conservateur auquel appartient ce malhonnête homme, a cru devoir étendre sa main sur lui.

Eh bien, nous le demandons, est-ce que se serait possible dans notre République démocratique où l'on se plaint parfois de l'esprit méfiant des administrations et de la comptabilité publiques, mais où les deniers de l'Etat et du Trésor sont si sévèrement contrôlés que la moindre irrégularité ne peut manquer d'apparaître immédiatement.

Il faut le dire hautement et avec fierté, alors que nous avons une tendance trop grande à nous dénigrer nous-mêmes — notre République est le régime de l'honnêteté publique.

Certes, nous ne voulons pas affirmer que les hommes, chez nous, sont meilleurs et plus insensibles à la tentation que sous une monarchie.

La nature humaine est la même partout et ne peut se transformer que

par un long et pénible effort. Dans une République, comme sous un régime césarien, les hommes restent faillibles, capables de tous les dévouements et de tous les sacrifices, mais prompts à subir les entraînements vers le mal et les tentations perverses.

Seulement, ce qui fait la supériorité de notre régime démocratique, ce qui prouve la moralité supérieure d'une République sur une Monarchie comme celle de la Prusse — nous ne parlons pas de l'Empire russe où du plus huppé grand-duc impérial jusqu'au plus modeste fonctionnaire tout le monde vole, pille et se vend — c'est qu'un homme, si puissant soit-il, ne pourrait se maintenir dans une situation publique et échapper à l'action des lois dès que sa malhonnêteté serait prouvée. Personne même n'oserait intervenir en sa faveur.

Les hommes peuvent faillir. Mais le régime n'est pas atteint par leurs fautes et, en aucun cas, ne se rend solidaire de leurs actes frauduleux. La nation contrôle ses mandataires et sa colère est terrible contre tous ceux qui veulent la tromper et abuser de sa confiance.

C'est ainsi que dans notre République les mœurs publiques sont devenues incomparablement supérieures à celles des nations voisines.

Ce sont des constatations qu'il est bon de faire et dont nous avons le droit de nous enorgueillir.

Emile LAPORTE.

EN RUSSIE

Arrestation d'anarchistes

Plusieurs anarchistes venant de l'étranger sont arrivés à Saint-Petersbourg. La police, qui avait été avisée de leur venue, les a filés jusqu'à une maison où ils allaient demeurer et les a tous arrêtés. Parmi eux, se trouve un ancien étudiant de Saint-Petersbourg.

Dans leurs bagages, on a trouvé une grande quantité d'explosifs et notamment 30 livres de dynamite.

Audacieux coup de main

Une bande de malfaiteurs armés a attaqué dans un des faubourgs de la ville, une voiture dans laquelle se trouvaient le caissier et un autre employé d'une Compagnie locale. Les deux hommes ont été tués ainsi que le cocher de la voiture. Les brigands se sont enfuis emportant 2.000 roubles sur une somme de 20.000 que portait le caissier.

Les meetings d'étudiants

Le préfet de police de Moscou a interdit tout meeting des étudiants de l'Université et a prévenu le recteur et le Conseil des professeurs qu'il les rendrait désormais responsables de toutes les infractions aux règlements commises par les étudiants dans l'Université.

Tous les ministres dressent actuellement la liste des électeurs pétersbourgeois pour la prochaine Douma.

Le mouvement agraire progresse dans la province de Toula, plusieurs

domaines ont été incendiés. Trois pillages à main armée ont eu lieu à Saint-Petersbourg.

L'Eloquence de M. Clemenceau

Des phrases courtes, acérées, tranchantes qui tombent sur l'adversaire comme autant de coups d'épingle, ou d'épée, ou de hache; une dialectique toute d'attaque, d'offensive, d'assaut; une langue précise, simple, séduisante, originale, dédaigneuse des vaines redondances; une voix claire et cinglante; un souffle plus approprié au ton de la conversation qu'aux larges périodes et aux vastes envolées, tel est le merveilleux instrument oratoire de M. Clemenceau, celui dont il sait faire un si terrible usage.

On se demandait quel service cet instrument lui rendrait une fois ministre, c'est-à-dire investi d'une fonction dont le titulaire ne doit guère parler que pour la défense soit de ses actes, soit de ceux du cabinet, soit des principes du régime; une fonction qui ne laisse aucune place à la diatribe, mais qui réclame plutôt de ses élus l'apologie permanente.

Eh bien, l'instrument fonctionne à merveille peut-être mieux encore depuis que son possesseur est au pouvoir qu'au temps où il était dans l'opposition.

Et cela tient à ce que, ministre, M. Clemenceau n'a pas du tout renoncé à son rôle de démolisseur, à son éloquence d'assailant. On l'attaque, il ne s'attarde pas longtemps à se défendre; il attaque à son tour. Il hache son adversaire en menus morceaux, et, pour finir, il profite de la possession du pouvoir pour lui offrir généralement le pardon. Il y a là une coquetterie de vainqueur qu'il ne pouvait pas se permettre au temps où il fallait à ses discours la sanction d'un vote mettant le cabinet en minorité.

Ainsi, dans la vaste interpellation qui lui fut adressée sur son attitude au 1^{er} mai, et qui lui donna l'occasion de prononcer son admirable discours, il ne s'attarda pas longtemps à justifier ses actes, il se jeta à corps perdu sur le collectivisme, il en émita les théories, il en démonta les rouages, il en montra les habiletés grossières et les appétits violents, il dit: « Voilà ce que vous avez fait, voilà ce que vous avez sur la conscience! Allez, répondez, défendez-vous, qu'avez-vous à dire?... » Puis, jouissant de son triomphe, il ajouta que, d'ailleurs, il ne demandait qu'à recevoir les socialistes à merci et à travailler avec eux à la conquête du mieux.

De même, à la Roche-sur-Yon, ayant à faire l'apologie de la République, il mit l'Eglise sur la sellette, et elle passa un mauvais quart d'heure. Après quoi, il lui promit l'indulgence, la tolérance et la liberté. Du même coup, il évoqua un ennemi imaginaire, le dernier Chouan, et il l'écrasa d'abord sous l'énumération de ses tares, puis sous l'éblouissement des bienfaits qu'il doit attendre de la République. Et le dernier Chouan, ne savait ou se métre.

Or, tout cela est si simple, si dénué d'effort, si naturel, semble si bien fait en se jouant, que cela paraît très facile.

Mais essayez donc d'en faire autant.

Un nouvel Emprunt Russe

Citoyens, faites attention à vos poches! On annonce un nouvel emprunt russe. Le gouvernement du Tzar n'a, à vrai dire, besoin de l'argent de personne. En se servant de la presse « fidèle », il annonce à tous ceux qui veulent l'entendre que ses caisses sont pleines d'or, le rendement de ses impôts plus brillant que jamais. Mais tout en n'ayant pas besoin d'argent, il en réclame à toutes les banques et à tous les banquiers de l'univers. Comme toujours, c'est le bon public qui payera les pots cassés. Et puisque les Allemands, les Anglais et même les Hol-

landais paraissent manifester beaucoup de scepticisme à l'égard des promesses du Tzar, on se propose de faire un appel patriotique aux « poires » françaises.

Et nos gouvernants? que diront nos Bourgeois, Clemenceau, Briand, Poincaré, et tant d'autres défenseurs de l'honneur et de l'épargne de notre pays?

Cette question fut posée par un directeur un peu craintif d'une de nos grandes institutions à un des délégués du Trésor russe qui pullulent actuellement à Paris. Et celui-ci de répondre:

— Eh bien! Cela va nous coûter le double du dernier emprunt.

Les délégués du Tzar croiraient-ils, par hasard, que nous sommes liés, outre l'alliance politique, par une alliance de mœurs?

Pourtant l'emprunt ne se fera pas.

Quelques journaux ont raconté le chantage dont fut victime le gouvernement de la France de la part du gouvernement russe. Celui-ci menaçait de suspendre le paiement des coupons. C'eût été un désastre pour l'épargne française et notre gouvernement dut céder. Mais ce sont là des coups qui nese commencent pas et nous ne voyons pas un gouvernement républicain prêtant son appui à des combinaisons louches que préparent les financiers sans vergogne du gouvernement russe composé de gens dont la malhonnêteté ne fait plus de doute pour personne.

En attendant, laissons monter le cours des valeurs russes. Cette hausse artificielle annonce d'ordinaire l'ouverture prochaine de la chasse aux naïfs. Laissons les monter bien haut, le plus haut possible. Une fois le point culminant atteint, nos petits rentiers feraient bien de repasser leurs paquets!

La marche sur l'Eau

Il paraît qu'elle va devenir possible et même aisée, grâce à la « barque pédestre » ou aux « chaussures aquatiques » du lieutenant américain Sadler, du corps des sauveteurs de Charlesbank (Massachusetts).

Imaginez des sabots en bois ayant la forme de petites barques. On y introduit aisément le pied, en imprimant une légère poussée, le corps un peu penché en avant comme au patinage. On part du pied gauche, et l'on glisse sur l'eau en descendant le courant aussi facilement qu'un Indien dans son canot d'écorce.

Le marcheur peut exécuter des virages, accélérer sa vitesse ou la ralentir à son gré, s'arrêter net, se laisser glisser au fil de l'eau, varier ses mouvements. Il y faut assurément un peu d'usage, surtout pour bien boucher les souliers mais une fois instruit se tenir en équilibre, on s'en tire aussi simplement qu'avec la bicyclette. Trois leçons suffisent d'ordinaire.

Il va de soi qu'il ne s'agit pas de marcher sur la pleine mer, mais sur les rivières ou les fleuves.

INFORMATIONS

Election législative

COTE-D'OR

Arrondissement de Semur

Inscrits, 17.844. Ont obtenu: MM. Gérard Varet, radical, 4.386 voix; Lefol, socialiste unifié, 3.771; Barberet, ancien directeur de la Mutualité au ministère de l'Intérieur, radical, 2.372; Vulquin, progressiste, 597; il y a ballottage.

Il s'agissait de remplacer M. Debussy, radical, décédé, qui, député depuis 1903, avait été, en dernier lieu, réélu aux récentes élections générales au premier tour de scrutin par 9.695 voix contre 4.026 à M. Maurice Courcel, avocat, libéral.

Election municipale à Paris

Dimanche a eu lieu dans le quartier Clignancourt, une election au Conseil municipal en remplacement de M. le Grandais, socialiste indépendant décédé. Il y avait 13.585 votants.

M. Dhercourt, socialiste unifié, obtient 4.273 suffrages.

M. Blondel, ancien vice-président du Conseil municipal, radical-socialiste, 3.017.

M. Charrier, socialiste indépendant, 2.538.

M. Taft, socialiste indépendant, 553.

M. Lambert, socialiste indépendant, 466.

Divers et nuis, 1.289.

Ballottage.

La commission du budget

La Commission du budget s'est réunie sous la présidence de M. Bertheaux.

Dans sa seconde séance, la Commission a examiné le budget de la marine sur le rapport de M. Henri Michel. L'administration centrale a été réduite d'un certain nombre d'officiers détachés à Paris et dont la Commission demande le retour à l'activité. Cette opération se solda par une économie de 24.485 fr sur les indemnités de résidence.

D'autres économies, dues au travail du rapporteur ont été opérées sur la plupart des chapitres, mais d'un chiffre minime. Des réductions d'une autre nature ont été effectuées plus importantes par la comparaison des dépenses des exercices antérieurs telles que 50.000 fr. au chapitre 9, 100.000 fr. au chapitre 38, 10.000 fr. au chapitre 40, qui ont trait au service de l'artillerie. Le chapitre 53, qui s'élevait à 500.000 fr. applicable aux bateaux-écoles, l'application de la marine marchande a été supprimé comme n'étant pas encore organisé.

La Commission a rayé tous les crédits affectés aux différents cultes, compte rendu de quelques chapitres réservés. Les économies s'élèvent à 1.500.000 francs.

M. Clemenceau dans le Var

M. Clemenceau, ministre de l'Intérieur s'est rendu dimanche à Draguignan où il a présidé un banquet organisé en son honneur par les républicains du Var.

Une foule énorme a assisté à cette fête démocratique au cours de laquelle le ministre de l'Intérieur a prononcé un admirable discours.

Après avoir salué les électeurs de ce département du Var dont il est le représentant au Sénat il a rappelé les luttes passées, les coalitions cléricales, et il a tracé les diverses périodes de sa belle vie politique jusqu'au jour de son entrée au gouvernement.

M. Clemenceau dit son rôle au ministère et a fait connaître le but qu'un ministre doit poursuivre.

Il a énuméré les services qu'il dirige et indiqué sa manière de comprendre cette direction.

Son discours fut l'objet d'enthousiastes ovations.

Le lord-maire à Paris

La visite du lord-maire et des membres de la corporation a eu lieu à l'Hôtel-de-Ville de Paris au milieu d'un décor ravissant et d'une foule enthousiaste.

Lundi la réception du conseil municipal de Paris a été empreinte de la plus grande cordialité.

M. Chautard, président du conseil municipal a souhaité la bienvenue aux hôtes anglais et le lord-maire a répondu en excellents termes.

Dans la soirée le lord-maire et sa suite s'est rendu à l'Elysée où il a été reçu par M. Fallières, puis a assisté au dîner offert par la ville de Paris dans des salons de l'Hôtel-de-Ville.

Le Traité Franco-Suisse

Les dernières difficultés pour la rédaction du traité de commerce franco-suisse qui portaient sur les tissus de soie et les broderies, ont pu être réglées d'une manière satisfaisante. L'accord est maintenant complet et l'échange des signatures aura lieu probablement mardi.

Le Mouvement Administratif

Le mouvement administratif que préparent MM. Albert Sarraut, sous-secrétaire d'Etat à l'Intérieur, et Maringer, directeur du personnel, ne sera définitivement arrêté qu'après le retour de M. Clemenceau. Il pourvoira tout d'abord aux vacances qui existent pour diverses raisons dans les préfectures et atteindra ensuite plusieurs préfets et sous-préfets que M. Clemenceau juge incapables de rendre les services qu'il attend de ses subordonnés.

Bleus contre Chouans

La Libre-Parole publiait la lettre ouverte suivante à M. Clemenceau: « Château de Menillet, par Nonancourt (Eure), le 8 octobre 1906. »

« A Monsieur Clemenceau, »
« Vous êtes Monsieur, un misérable. Vous allez en Vendée insulter à la mémoire de nos pères morts au champ d'honneur, martyrs de leur dévouement à Dieu et au roi. Prenez garde à la justice de ce Dieu, et puisque vous prétendez qu'il n'y a plus de chouans, je vous donne rendez-vous dans un petit coin de la Vendée militaire, au Pin-en-Mauges. »

« Prenez cinq cents hommes de votre parti, des Apaches si vous voulez, et venez à leur tête essayer de fermer l'église. »
« De mon côté, avec cinq cents Vendéens, je vous y attendrai. Nous verrons alors, si l'y a des chouans en Vendée et s'ils savent encore défendre leur foi. »

« Comte Xavier de CATHELINEAU. »

La réponse suivante a été faite:

« Lettre ouverte à M. le comte de Cathelineau, château de Menillet, par Nonancourt (Eure). »

« Monsieur, »

« Nous vous faisons connaître que nous avons l'honneur de relever votre défi tel qu'il a été inséré dans la Libre-Parole à l'adresse de M. Clemenceau, ministre de la République. »
« Nous vous prions donc de nous faire savoir comment nous pourrions nous mettre en rapport avec vous, pour établir les conditions, heures et lieu de la rencontre. »

« Raoul VAUTIER, secrétaire de M. Gérauld-Richard, 103 ter, rue Lepic; Albert SURIER, rédacteur à la Petite République, 20, avenue des Gobelins; Armand MALLOU, ingénieur, 18, rue Rochechouart. »

Les cultuelles

Les associations catholiques qui, malgré la défense de pape, se sont formées et ont fait insérer l'extrait de leurs statuts au Journal officiel sont actuellement au nombre de onze; ce sont celles de Bourguillain, Castellet, Cannelle (Corse), Corneville-la-Fouquetière (Eure), Culey (Meuse), Fontaine-l'Abbé (Eure), Merville (Calvados), Puymasson (Lot-et-Garonne), St-André-de-Boège (Hie-Savoie), Saint-Clair-d'Arcey (Eure), Serquigny (Eure).

Parmi ces associations, deux seulement ont reçu la dévolution des biens des anciennes fabriques; ce sont celles de Culey et de Puymasson, ainsi qu'il semble au tableau inséré au Journal officiel du 25 septembre 1906.

Il est à remarquer que cinq associations seulement se sont formées après la publication de l'Encyclique du 10 août et, parmi elles, quatre ont été constituées dans le département de l'Eure.

Tirage d'Obligation

Ville de Paris 1869

Le numéro 247.091 gagne 200.000 francs.

Les numéros 22.108, 85.844, 512.294, 11.715 gagnent chacun 10.000 francs.

Les dix numéros suivants gagnent chacun 1.000 francs:

116.101 709.818 142.431 186.698 454.908

434.261 528.396 273.381 510.100 80.710

Canal de Panama (Bons et Obligations)

Le numéro 1.013.900 gagne 250.000 francs.

Le numéro 99.536 gagne 100.000 fr.
Les numéros 1.399.620 1.975.207 gagnent chacun 10.000 francs.
Les numéros 1.998.479 641.998 gagnent chacun 5.000 francs.
Les cinq numéros suivants gagnent chacun 2.000 francs :
1.023.112 ; 1.127.727 ; 1.508.430 ; 1.454.575 ; 1.574.828.
50 numéros gagnent chacun 1.000 francs.

Petites Nouvelles

M. Du Jardin-Beaumetz a présidé dimanche la distribution des récompenses de l'exposition d'Amiens.
— M. Monis vice-président du Sénat, a présidé dimanche l'inauguration du cercle Vergniaud, un des grands cercles républicains de Bordeaux.
— MM. Millerand et Mabilieu ont présidé dimanche les fêtes mutualistes organisées à Bordeaux : toutes les sociétés mutuelles ont défilé devant MM. Millerand et Mabilieu. Puis au théâtre de l'Alhambra, M. Millerand a fait une conférence très applaudie.
— La reine mère d'Italie s'est rendue à Aix-les-Bains.
— La grève de Pamiers paraît être terminée ; la réintégration générale des ouvriers sera résolue sous peu.
— M. Pelletan et le général André ont présidé le banquet organisé par la démocratie de Salon. M. Pelletan a prononcé un éloquent discours.
— M. Albert Sarraut a présidé l'inauguration des locaux de la société républicaine d'instruction de Montreuil.

CHRONIQUE LOCALE

Avis aux réservistes

Par dépêche du 2 mai 1905, le ministre de la guerre avait invité les commandants de corps d'armée à appeler l'attention des réservistes et territoriaux, par une inscription faite sur l'affiche annuelle relative aux appels, sur l'intérêt qu'ils ont d'être avertis en temps utile de la décision prise à leur égard, à déposer le plus tôt possible à la gendarmerie de leur résidence leur demande d'ajournement, de changement de destination, etc.
L'examen des affiches établies pour les appels en 1906 a fait ressortir que ces dispositions avaient été, sinon complètement perdues de vue, du moins insuffisamment mentionnées.
A la date du 10 octobre 1906, le ministre a décidé, en conséquence, qu'à l'avenir, entre les 6^e et 7^e alinéas de l'avis important que l'instruction du 21 novembre 1903 prescrit d'insérer dans l'affiche dont il s'agit, serait intercalée la phrase suivante :
« Pour que les décisions prises à l'égard des demandes visées ci-dessus soient portées en temps voulu à la connaissance des intéressés, il y a tout intérêt à ce que ces demandes soient faites le plus tôt possible. »

CAHORS

TOUJOURS LE CONGRÈS

« Le Congrès radical est un coup raté. » « La haine, la rage, la peur sont la caractéristique du Congrès du 7 octobre. »
Tel est le thème sur lequel brodent nos confrères opportunistes ou renégats.
Ce Congrès ne leur dit rien qui vaille ; ils ne lui reconnaissent aucune importance, aucune autorité. N'empêche cependant que les colonnes de ces journaux s'allongent indéfiniment, garnies uniquement des faits et gestes des congressistes.
Il est d'usage, ce semble, de ne parler que de ce qui intéresse ; si le Congrès n'avait eu aucun but précis ou plutôt, si nos confrères modérés n'avaient pas compris que la réunion des délégués radicaux donnerait avant peu des résultats probants, ils se seraient tus ou ils auraient ri.
Mais ils se fâchent : donc ils sont touchés !
Ils se seront bien davantage lors que l'organisation sera définitivement faite.
C'est pourquoi, répondre à leurs stupides réflexions, essayer de couvrir leurs glapissements, de calmer leurs accès de colère est inutile.
Laissons-les faire, laissons-les dire : rira bien qui rira le dernier.

LOUIS BONNET.

M. Clemenceau et le Comité radical de Cahors

On sait qu'à l'issue du Congrès radical qui eut lieu le 7 octobre, à Cahors, l'assemblée vota, sur la proposition de M. Pagès-Lechesne, une adresse de félicitations au gouvernement d'action républicaine et à M. Clemenceau, ministre de l'intérieur.

M. Clemenceau, vient d'adresser à M. Cocula, la lettre de remerciements suivante :

MINISTÈRE RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
de l'Intérieur

Direction du Personnel et du Secrétariat
Paris, le 9 octobre 1906.

2^e Bureau

Monsieur le Sénateur et Cher Collègue,

Je viens de recevoir, par l'entremise de M. Pagès-Lechesne, conseiller général du Lot, l'adresse de félicitations que m'ont votée les conseillers généraux et d'arrondissement radicaux, ainsi que les délégués radicaux et radicaux socialistes des communes et les maires radicaux de l'arrondissement de Cahors, réunis, sous votre présidence, pour organiser le parti radical de cet arrondissement.

Je vous prie de vouloir bien agréer et faire agréer tous mes remerciements aux auteurs de cette manifestation qui m'a très vivement touché.

Agréez, Monsieur le Sénateur et cher Collègue, l'assurance de ma haute considération.

Pour le Ministre de l'Intérieur :
Le Directeur du Personnel et du Secrétariat,
ILLISIBLE.

A la Mairie

Nous croyons savoir que la municipalité, de concert avec la Commission des travaux publics, étudie un projet de réorganisation du service de l'enlèvement des boues et ordures ménagères qui serait mis à l'adjudication en plusieurs lots. Ce projet en même temps qu'il améliorerait le service, éviterait à la ville la coûteuse acquisition d'un terrain en remplacement de celui qu'occupe sur le quai Cavagnac le dépôt actuel.

Le quai va être en effet prochainement terminé et planté d'arbres.

IL NEST PAS ÉVADÉ

Dans notre numéro de vendredi, nous disions que le desservant de St-Rémy (Labastide-Marnac) avait quitté son presbytère et nous demandions : « A-t-il définitivement jeté son froc ? Nous ne saurions l'affirmer » ajoutions-nous.

Aujourd'hui la réponse nous parvient — ce qui n'est pas pour nous un grand honneur, oh non — de M. Cabanel, lui-même, l'ex-desservant de St-Rémy.

Nous la donnons textuelle :
Paris, 7, rue de Madrid, 7
Monsieur,

Je reçois à l'instant un numéro de votre journal, du vendredi 12 octobre, dans lequel vous me faites le triste honneur de me consacrer quelques lignes.

Vous auriez dû, Monsieur, ne pas vous contenter des informations fantaisistes de quelque intéressé et vous auriez su alors, que beaucoup de personnes honnêtes avaient de mes nouvelles, et que je n'avais nullement « jeté le froc ».

Je suis à Paris dans un Collège Ecclésiastique, pour compléter mes études.

Donc, Monsieur, je vous prie d'insérer la présente rectification dans votre prochain numéro.

Je vous salue.
F. CABANEL,
Curé de St-Rémy
Commune de Labastide-Marnac, Lot.

C'est, dégagé de tout parti pris et dans un seul but d'information que nous avons publié la note qui nous vaut l'honneur de recevoir la lettre ci-dessus de M. Cabanel, ex-desservant de St-Rémy.

Et ce qui le prouve c'est que nous n'avons rien dit, alors que peut-être on aurait pu commenter...

L. B.

Récompenses honorifiques

Aux termes d'un rapport présenté par le ministre de l'intérieur, des lettres de félicitations ont été décernées pour actes de courage et de dévouement à M. Honorat (Marcel), veilleur de nuit à la Compagnie d'Orléans à Cahors.

M. Honorat a, le 29 août 1906, porté secours à un enfant sur le point d'être écrasé par un train au passage à niveau du pont Valentré ; nous avons signalé dans le Journal du Lot du 30 août cet acte de courage.

M. Cauviac (Henri), mécanicien à St-Céré, a sauvé le 14 mai 1906, un enfant tombé dans le canal de Fourès.

Nos félicitations à ces courageux citoyens.

Bourse

Une bourse de 1200 francs pour l'année scolaire 1906-1907, près la Faculté de Toulouse, est accordée à M. Masbou, fils du sympathique instituteur public à Figac.

Enseignement primaire
Par décision de M. l'inspecteur d'académie, sont nommées institutrices stagiaires :

Mlles Hug, de St-Martin-de-Vers à Ussel ; Périé, de Puybrun, adjointe à Souilhaguet ; Maury, de Mayrinhac-Lentour, adjointe à Couzou ; Brun, de Ste-Croix, à Mayrinhac-Lentour (adjointe).

Brevet supérieur

Lundi ont eu lieu les examens du brevet supérieur pour les jeunes gens. Sont admissibles :
MM. Arnaud, Bonaure, Lamoure.
Les examens continuent.

Avenir Cadurcien

Dimanche, l'Avenir Cadurcien a donné un concert public auquel assistait une foule nombreuse et sympathique à notre excellente fanfare municipale.

Nos jeunes musiciens ont été vivement applaudis en raison du dévouement qu'ils apportent pour satisfaire le public privé pour quelques temps encore des concerts militaires.

Nous adressons à l'excellente fanfare nos félicitations ainsi qu'à son aimable et dévoué chef M. Rivière.

Concerts publics

Nous sommes heureux d'annoncer que l'Orphéon et l'Orchestre symphonique voulant collaborer au remplacement de la musique du 7^e dont les concerts sont interrompus pendant quelques semaines, donneront prochainement plusieurs concerts publics et gratuits.

Mais par suite de la mauvaise saison, les concerts auront lieu au théâtre.

LE VIEUX PONT

Le bruit court que les travaux du Pont de Cabessut vont pour la troisième fois être suspendus par ordre ministériel.

Il paraîtrait que cette fois la décision du ministre serait irrévocable ; les travaux seraient suspendus pour permettre d'étudier un nouveau projet de restauration.

Ce nouveau projet conserverait les deux arches en ogive qui font la valeur artistique du Vieux Pont.

Revue des troupes

Lundi matin à 9 heures M. le général de division Coupillaud a passé la revue des troupes de la garnison.

Après des exercices divers exécutés par les anciens soldats, a eu lieu le défilé de toute la garnison : les jeunes soldats étaient sans armes, seuls les anciens étaient équipés.

Durant la revue qui s'est terminée à midi, la musique du 7^e s'est fait entendre.

Le soir à 1 h. 1/2 le général Coupillaud a passé la revue du casernement. Il est reparti à 4 heures, satisfait de son inspection.

CAISSE DES ECOLES

Les souscripteurs de la Caisse des Ecoles se sont réunis à l'hôtel de Ville, le dimanche, 14 octobre, à 10 h. 1/2 du matin, sous la présidence de M. Darquier, maire de Cahors.

Au cours de cette séance, il a été donné connaissance de la situation financière de l'œuvre, au 30 septembre 1906 ; à cette époque cette situation était la suivante :

Excédent de recettes de l'année scolaire 1904-1905... 1.089 70
Recettes de l'année scolaire 1905-1906

1^e Subvention de la commune... 900 »
2^e Subvention de l'Etat... 100 »
3^e Souscriptions diverses... 626 95
4^e Produit des quêtes aux mariages... 307 85
5^e Intérêt des sommes déposées à la Caisse d'épargne... 41 36
Total... 3.965 85

Dépenses de la même année

1^e Livres et fournitures classiques... 1.103 20
2^e Vêtements, 88 tabliers... 151 30
3^e Chaussures, 84 paires de sabots napolitains... 189 »
4^e Frais de recouvrement des souscriptions... 22 »
5^e Perte sur pièces d'argent démontées ou fausses... 5 75
6^e Dépense du Comité, papier, plumes, enveloppes... 3 70
Total... 1.474 95

Total général des recettes... 3.965 85
Total des dépenses... 1.474 95
Reste en avoir au 30 septembre 1906... 2.490 90

L'exposé des ressources dont dispose la caisse des écoles est des plus satisfaisant. Toutefois si cette situation a été des meilleures jusqu'à présent, il est à craindre qu'il n'en soit plus ainsi à l'avenir. Par suite, en effet, de l'augmentation de la population scolaire de nos écoles, l'exercice prochain présentera, certainement, un important surcroît de dépenses.

Aussi le Comité devra-t-il prendre des mesures pour augmenter le montant des recettes et faire appel, dans ce but, à la générosité des souscrip-

teurs, tant de la ville que des hameaux, qui ne sauraient se désintéresser d'une œuvre que l'on peut classer parmi les plus utiles et les plus intéressantes.

Membres du Comité

Présidents d'honneur : MM. le Préfet, l'Inspecteur d'Académie, Costes, ancien Maire, ancien Sénateur.
Président : M. Darquier, Maire de Cahors.

Vice-Président : M. Mazières, Conseiller d'arrondissement.
Secrétaire : M. Combarieu, Architecte honoraire.

Trésorier : M. Parazines, Capitaine en retraite.

Membres de la Commission scolaire

MM. Carlin, adjoint au Maire.
Delpech, conseiller municipal.
Combelles, maître d'hôtel.
Fournié, pharmacien.
Tassart, avoué.

Rouffé, sous-ingénieur des ponts et chaussées.
Daynard, délégué cantonal, Séguy, délégué cantonal.

Membres élus par les souscripteurs
MM. Soulié, ingénieur en chef,
Fauconnier, directeur des contributions directes,
Roussille, directeur des contributions indirectes,
Dengel, directeur des tabacs,

Membres de droit
MM. les inspecteurs primaires de Cahors.

Pour le Comité :
Le trésorier, PARAZINES.

LES EXCURSIONS

Sous ce titre nous lisons dans le Journal de Murat, l'article suivant qui comporte quelques inexactitudes, mais que nous nous faisons un plaisir de reproduire :

CAHORS

Le Lot qui coule parfois avec impétuosité ses eaux troubles et courroucées aux environs de Mende, plus calmes et plus paisibles au sein de la vallée de St-Geniès-d'Olt et enfin puissantes et majestueuses dans le vallon de Cajarc et Toirac, se développe dans une grande largeur aux environs de Cahors.

Là, il décrit un grand demi-cercle et fait de la ville presque une île. Celle-ci couchée sur un plan incliné, ne se montre réellement belle et habitable que vers le côté Est.

Là on peut admirer une infinité de maisons blanches et bien bâties au-dessus desquelles s'élève le dôme antique de la cathédrale et plus au midi une flèche de clocher tout à fait moderne et beaucoup plus élançée.

Cahors, à sincèrement parler, est une ancienne ville dont les richesses archéologiques consistent en un vieux pont, d'une hardiesse imposante et sous lequel passe le Lot. Trois tours le signalent, d'une vétusté romaine et on l'appelle le « Pont du Diable », je ne sais pourquoi, ni à propos de quoi.

Il y a pourtant une légende sur ce pont dont les hautes tours, formant pilier, vont dresser le profil entre les grandes futaies qui ombragent la colline voisine. Les véhicules y courent dessus ; mais ce n'est pas sans un certain émoi qu'on considère dans une profondeur inouïe, les eaux battre sa base et se convertir en une écume grondante et rejaillissant parfois jusqu'à mi-hauteur de son tablier. Pour quiconque s'inspire d'émoi et de poésie, tout est là : des eaux grondantes, la locomotive qui file à toute vitesse, l'horizon élargi de Mercuès et de Gourdon, les collines nues et calcaires sur la route de Lalbenque ; enfin, comme on le voit, l'intrigue, le charme et la curiosité partout.

Cahors dort de l'autre côté, dans un silence presque étonnant. Ce n'est plus la ville du turbulent tribu, mais un de ces séjours calmes et bourgeois, où l'insouciance sommeille à côté du revenu. Il doit y avoir beaucoup de possédants à Cahors.

Un grand boulevard traverse la ville d'un bout à l'autre. Là s'élève une vieille tour, antiquité remarquable encore, et à côté les casernes et le champ d'exercice.

J'ai contemplé sur une des grandes places les bustes de Joachim Murat, de Bessières et celui de Fenelon, calme et pensif. J'ai aussi admiré un groupe de Combattants de 1870 et la statue de la Charité tenant aux portes de l'Hôtel de Ville un pain qu'elle partage.

Tout cela fait de ce peuple un peuple de philosophes de vaillants. J'aime Cahors peuplé de poésie et de mystère. Je l'aime aussi avec son parfum d'héroïsme et de loyauté.

THÉODORE REVEL.

Accident

Dans la soirée de lundi, vers 5 heures, un accident grave s'est produit sur la route de Toulouse.

M. Clary, propriétaire à Cahors, se rendait en voiture à sa propriété de Bessières. Le cheval qu'il conduisait était aveugle ; arrivé à 50 mètres environ du viaduc de Fontanet, à un endroit où le chemin est très étroit, le cheval probablement mal conduit,

roula dans le fossé entraînant dans sa chute, voiture et conducteur.

C'est le garde-champêtre Alayrac qui passant à cet endroit constata l'accident et aida Clary qui était pris sous la charrette à se dégager.

Clary avait un bras cassé et se plaignait de douleurs internes. Ramené à Cahors il a reçu, du Dr Darquier, les soins que nécessitait son état qui néanmoins n'inspire aucune inquiétude.

Conférence agricole

M. Quercy, professeur départemental d'agriculture, fera une conférence agricole publique à la mairie de Fajoles le dimanche 21 octobre à 9 h. du matin.

Sujet de la conférence : Importance des petits progrès en agriculture.

Théâtre de Cahors

M. Emile WARMOES, Directeur de la Comédie Mondaine et de la Comédie de l'Epoque de Paris, vient d'obtenir l'autorisation de faire une grande Tournée Artistique avec

MANON LESCAUT

le chef-d'œuvre de Th. Barrière, tiré du célèbre roman de l'abbé Prévost.

Il est presque certain que nous aurons très prochainement le plaisir de voir cette Tournée dans notre ville.

Foire du 13 octobre

Les cours des bestiaux et des divers denrées ont été les suivants : - Bœufs gras, de 29 à 30 fr. les 50 kilos, poids vif ; vaches grasses, de 25 à 27 fr. les 50 kilos.

Attelages, de 400 à 850 fr. la paire.
Vaches de travail, de 300 à 450 fr. la paire.

Veaux de boucherie, de 0,70 à 0,90 le kilo.

Porcelets, 120 environ, vendus 80, de 10 à 25 fr. pièce, selon grosseur.
Moutons gras, de 0,65 à 0,70 le kilo ; agneaux, 0,75 le kilo ; brebis d'élevage, de 20 à 28 fr. chacune, selon grosseur.

Blé, en vente, 70 hectolitres, environ, vendus 60, prix moyen, 19 fr. l'hectolitre ; mais en vente 70 hect., vendus 50, prix moyen 15 fr. l'hect. ; pommes de terre, de 4 à 4 fr. 50 les 80 litres.

Volailles, de 0,65 à 0,70 le demi-kilo ; poulets, de 0,70 à 0,80 le demi-kilo ; canards, 0,60 le demi-kilo ; lapins privés, de 0,35 à 0 fr. 40 le demi-kilo ; lapins de garenne, de 1,50 à 2 fr. pièce ; lièvres, de 0,90 à 1 fr. le demi-kilo ; perdreaux, de 1,75 à 2 fr. la pièce ; œufs, 1 fr. 10 la douzaine.

Il n'y a pas eu de vol ni d'accident à signaler.

Nos DÉPÊCHES

Télégrammes reçus hier :

Paris, 15 octobre, 1 h. 38 s.

Tirage de la ville de Paris

Au tirage de la ville de Paris 1869 le numéro 247.091 gagne 200.000 fr.

Fin de la grève de La Palliée

Tous les ouvriers grévistes de La Palliée ont repris le travail dans la matinée.

Les déplacements de M. Fallières

M. Fallières est rentré à l'Elysée dans la matinée en automobile : il repartera dans la soirée pour Rambouillet après la réception du Lord-Maire.

Dreyfus à son poste

Le commandant Dreyfus a pris dans la matinée possession de ses nouvelles fonctions au service de mobilisation à Vincennes.

La catastrophe d'Épernon

M. Barthou, ministre des travaux publics est arrivé à deux heures de la nuit à Épernon, sur les lieux de la catastrophe : il est rentré à Paris à 8 heures du matin.

Dans cette catastrophe il y a eu 10 morts ; l'identité de 3 n'a pu être établie.

Télégrammes reçus aujourd'hui :

Paris, 16 octobre, 1 h. 35 s.

Conseil des Ministres

Au Conseil des Ministres qui a eu lieu ce matin, M. Clemenceau était absent. M. Bourgeois a annoncé que les négociations commerciales entre la France et la Suisse sont terminées. Les signatures vont être échangées.

Le Conseil a approuvé les mesures prises par M. Ruau pour

prévenir le retour des incidents qui se sont produits aux courses de chevaux.

Le prochain Conseil de Cabinet aura lieu jeudi.

En Russie

La nuit dernière, les révolutionnaires de Varsovie ont massacré quatre agents.

La catastrophe d'Épernon

Deux femmes blessées dans la catastrophe d'Épernon ont été emportées ce matin à l'Hôpital Necker.

Arrondissement de Cahors

Comité radical. — Dimanche soir les membres du Comité radical de la commune d'Espère se sont réunis en assemblée générale.

La réunion eut lieu à 8 h. 1/2 sous la présidence du citoyen Louis Bonnet, du Journal du Lot.

Le citoyen Simon président du Comité indique aux membres du Comité que le but de la réunion est le compte rendu du Congrès radical de Cahors du 7 octobre.

Il ne peut, dit-il, mieux faire que de laisser à M. Cathary, de la Dépêche le soin de faire ce compte rendu.

Le citoyen Louis Cathary prend aussitôt la parole et dans un exposé très clair, très persuasif expose que l'organisation du parti radical était devenue nécessaire par suite de l'organisation de nos adversaires.

Il expose le but que les comités radicaux doivent poursuivre dans chaque commune, l'union de tous les démocrates et la lutte entreprise par eux contre toute réaction et tous les transfuges.

Pendant demi heure, le citoyen Louis Cathary tient sous le charme de sa parole les auditeurs qui à maintes reprises l'applaudissent chaleureusement.

Le citoyen Louis Bonnet, remercie les organisateurs de la réunion de leur excellent accueil et les engage à s'unir toujours plus étroitement contre la réaction et les faux bonshommes, transfuges et renégats qui sont les pires ennemis de la démocratie.

Le citoyen Ruamps, au nom du Comité donne lecture d'une déclaration nettement démocratique, qui est vivement applaudie.

Puis lecture est donnée de l'adresse suivante au ministère :

« Les membres du Comité radical et radical-socialiste d'Espère réunis en séance générale le dimanche 14 octobre, ont l'honneur d'adresser au ministère qui préside aux destinées de la démocratie, leurs plus vives félicitations pour son action nettement républicaine et anti-cléricale et lèvent la séance aux cris de « Vive la République. »

Cette adresse est votée à l'unanimité, puis après quelques paroles de remerciement des citoyens Cathary et Bonnet la séance est levée à 10 heures.

Castelnau

Le journal de celui qui l'on nomme avec mépris l'ex-percepteur, s'occupe « des petits fonctionnaires » du canton de Castelnau.

Dans le numéro de Dimanche, la feuille renégate et méprisée, attaque le sympathique M. Godard, auquel elle reproche un républicanisme trop ardent.

Nous ne dirons qu'un mot pour l'instant.

Ici, à Castelnau, tout le monde connaît M. Godard ; on sait que c'est un honnête homme, aimé de la population qui trouve en lui un homme excellent, un fonctionnaire dévoué.

A Castelnau on aime les honnêtes gens, les honnêtes fonctionnaires ; on estime M. Godard, tandis qu'en n'aime pas les fonctionnaires prévaricateurs, ceux-là qui chargés de la gestion d'une caisse publique, ont volé les deniers de l'Etat pour se payer le luxe de quelques diners fins.

C'est pourquoi les critiques de la feuille renégate et... (n'insistons pas), touche peu notre population, qui sait que les honnêtes gens ne sont pas ceux qui ont puisé dans des caisses publiques.

Duravel

La récolte du vin. — Si cette année peut être comptée dans les annales de sécheresse, elle peut être aussi rangée parmi les bonnes années de vin, pour l'abondance et surtout la qualité dans notre région. Les vendanges se sont effectuées à merveille dans notre belle plaine : pas de pluie et quelque peu de chaleur. On a en grande partie décué, et l'on peut dire qu'il a coulé dans toutes les caves de nos propriétaires riverains un vrai nectar. La qualité est même supérieure en général à celle du vin de 2 ans, et généralement aussi il y a plus d'abondance que l'an dernier. De plus, les cours ont augmenté. Certaines caves se sont vendues à 45 fr. la barrique de 220 litres, et il existe même des cours de 45 à 50 fr. Sans trop se prononcer, on peut déjà préjuger que les cours augmentent encore et que la récolte de nos braves populations sera bien vendue.

Cette année donc semble confirmer la véracité du dicton : « Loung sécado, lat ñé bi ».

Cours

Election d'un maire. — Le Conseil municipal de la commune de Cours, canton de St-Géry (Lot), était convoqué pour dimanche dernier, pour procéder à l'élection du maire, en remplacement de M. Ichès, démissionnaire. Le Conseil a élu à l'unanimité M. Parra Louis, ancien adjoint radical. Nos félicitations au Conseil.

Arrondissement de Figeac

Cajarc

Nous avons publié dans notre dernier numéro le compte-rendu de la réunion du comité républicain cantonal de Cajarc. Il y est dit avec juste raison que M. Bécays, le futur député de Figeac, avait brillamment développé son programme radical, au applaudissement répétés de nombreux auditeurs. Nous serions cependant heureux de donner à nos lecteurs, les impressions de notre collaborateur R. Vanche, dont les articles toujours empreints du plus pur républicanisme, sont si appréciés du public. A dimanche, sans doute !

N. D. L. R.

Marcelliac

Au Comité républicain. — Le comité républicain radical informe les électeurs de cette commune que M. Louis Bécays, candidat républicain radical, exposera son programme à la mairie de Marcelliac le 19 octobre, à deux heures et demie du soir.

Figeac

Inauguration du Monument des Combattants de 1870. — A l'occasion des grandes fêtes qui auront lieu au mois de mai 1907, pour l'inauguration du monument des combattants de 1870 de l'arrondissement de Figeac, une grande tombola autorisée par M. le ministre de l'intérieur, aura lieu le lundi des fêtes, sous la présidence de M. le maire de Figeac.

La liste des lots comprenant notamment un tableau offert par M. le Président de la République ; trois estampes, offertes par M. le ministre des beaux-arts.

En raison de la valeur de certains lots, tels que bronzes, pendules, tableaux, montres, bicyclette, machine à coudre, plat décoré et signé, lanterne décorative en fer forgé et de 300 autres lots environ, cette tombola est des plus avantageuses. Le comité d'organisation compte sur l'empressement du public à prendre des billets dont le produit sera uniquement réservé à venir en aide aux indigents de la Société. On pourra se procurer des billets chez M. Cortes, trésorier, et chez M. Verdî, secrétaire de la société, ainsi que dans les principaux bureaux de tabac de l'arrondissement.

Les personnes qui désireraient s'occuper du placement des billets voudront bien en faire la demande et des carnets leur seront adressés. Le prix du billet est fixé à 50 centimes. Les lots sont exposés magasin Senac, rue d'Anjou, à Figeac. Entrée libre, les vendredis et dimanches. Pour tous renseignements, s'adresser à M. Verdî, limonadier.

Arrestation. — La gendarmerie a mis en état d'arrestation le nommé Stanislas Trebuchet, âgé de cinquante-cinq ans, sans profession ni domicile, né à Veyrmeau (Puy-de-Dôme), inculpé de vagabondage. Samedi, le tribunal a confirmé le mandat de dépôt du prévenu.

Les vendanges. — Les vendanges sont terminées et, favorisées par le beau temps, se sont faites dans de bonnes conditions. Ainsi que nous l'avions prévu, par suite de la grande sécheresse, la récolte est légèrement inférieure à celle de l'année dernière, toutefois la qualité de nos produits compensera avantageusement, car les premiers vins qui ont été décurvés sont des plus capiteux et donneront à chacun, comme goût et comme parfum la plus grande satisfaction.

Calviac

Un mot sur l'élection législative du 21 octobre. — La commune de Calviac s'appête à remplir dignement son devoir le 21 octobre prochain.

On verra ce jour-là que chez nous comme partout ailleurs, dans le Haut-Quercy, l'idée républicaine fait de puissants progrès.

Le candidat désigné par le Congrès, l'honorable M. Bécays, n'est pas un étranger pour nous, et il y a longtemps que nous connaissons son beau talent de parole qui s'est si brillamment affirmé au Congrès et dans toutes les réunions électorales.

Sa personnalité nous est donc sympathique, mais c'est son programme surtout qui nous tient à cœur et que nous voulons faire triompher. Tous les travailleurs du sol y sont intéressés, puisqu'il comprend les réformes qui doivent établir l'équilibre en faveur de l'agriculture si durement éprouvée.

La plus importante de ces réformes est l'impôt progressif sur le revenu et nous savons que M. Bécays en sera l'énergique défenseur. Nos adversaires prétendent qu'il est inapplicable ; s'ils

avaient comme moi assistés au Congrès du 16 septembre, ils auraient vu au contraire, qu'il est aussi facile à appliquer que bien d'autres impôts actuels et je suis sûr qu'ils n'auraient rien trouvé à répondre aux explications si claires et si convaincantes de notre candidat.

L'autre réforme sociale qui s'impose, c'est la retraite pour les vieux travailleurs et elle figure également dans le programme de M. Bécays. N'est-il pas juste et n'est-il pas humain que les travailleurs qui, pour une raison ou pour une autre, n'ont pu se constituer un petit pécule, soient aidés dans leur vieillesse par la solidarité collective ?

Mais ce qui exaspère les cléricaux de notre région, c'est que le candidat du Congrès, fidèle à la politique de M. Vival, se soit déclaré pour la séparation des Eglises et de l'Etat. Et les voilà qui font courir le bruit qu'on va persécuter les consciences et faire fermer les églises. Ce sont là des mensonges et des calomnies dont nos intelligentes populations du Lot ont déjà fait justice. Nos ministres actuels, MM. Clémenceau et Sarrien ont déclaré catégoriquement qu'on ne fermerait aucune église et est-ce leur faute si le Pape, commettant faute sur faute, a interdit à ses prêtres de constituer les associations cultuelles qui devaient remplacer les conseils de fabrique ?

La vérité c'est que nos bons cléricaux voudraient être persécutés, ne fût-ce que pour crier et se faire plaindre. Mais, comme nous l'a dit M. Bécays, ils en seront pour leurs frais, la ruse est connue, la République ne tombera pas dans le piège que lui tendait le pape, les évêques et les amis du duc d'Orléans.

Jamais occasion plus magnifique ne fut donnée à notre circonscription de faire un pas de plus en avant et d'affirmer notre foi républicaine et sociale. Cette occasion, nous la saisissons à Calviac comme dans les autres communes de l'arrondissement et nous irons tous aux urnes aux cris répétés de : « Vive Bécays ! Vive la République des travailleurs ! »

G.

Conseiller municipal de Calviac

Saint-Céré

Mort subite. — Dimanche, jour de fête locale, vers dix heures et demie du soir, une foule nombreuse qui se pressait sur la place de la République apprenait une mauvaise nouvelle. M. Bourcier, percepteur d'Autoire, en résidence à Saint-Céré, âgé de trente-huit ans, venait de mourir subitement au café Roche, situé sur cette place, à la suite de la rupture d'un anévrysme.

Cette mort si brusque a péniblement ému le public.

Bio

Tournée électorale. — M. Bécays, le sympathique candidat radical de l'arrondissement de Figeac, est venu nous voir samedi matin.

Dès son arrivée, il a été reçu par un certain nombre d'électeurs accourus pour l'assurer de leur dévouement. M. Bécays serre la main à tous et dit quelques mots aimables à chacun ; puis on se rend à la mairie où le candidat a développé son programme que le *Journal du Lot* a fait connaître.

Avec une élégance de diction, une netteté et une précision admirables, une correction impeccable, des expressions heureuses et un ton convaincu, M. Bécays a parlé pendant trois quarts d'heure et a tenu l'auditoire sous le charme d'une parole chaude et vraiment éloquente. Il va sans dire que les applaudissements ne lui ont pas été ménagés.

Avant de se séparer, on proposa la formation, à Bio, d'un Comité républicain ; M. Bécays donna à ce sujet, quelques conseils ; au toast ensuite au succès du jeune candidat et on se sépara en se donnant rendez-vous au 21.

Arrondissement de Gourdon

Gourdon

Féunion d'huissiers. — Dans l'assemblée générale annuelle des huissiers de notre arrondissement, qui s'est tenue dimanche à Gourdon, la chambre de discipline a été ainsi constituée par l'année judiciaire 1906-1907 :

MM.

Pélaprat, syndic.
Chanut, trésorier.
Calmel, secrétaire.
Blancassagne, rapporteur.
Duvert, rapporteur.

Le banquet du corps, très bien servi, a eu lieu à l'hôtel de Lion d'Or.

Mutualité scolaire de l'arrondissement. — Le conseil d'administration de la Mutualité scolaire de l'arrondissement de Gourdon est heureux d'adresser ses plus vifs remerciements, au nom des jeunes mutualistes des écoles de l'arrondissement, aux personnes qui ont bien voulu leur prêter leur concours et leur appui moral et pécuniaire à cette œuvre éminemment philanthropique et sociale. Il espère que de nouvelles adhésions seront adressées à M. Chabbert, sous-préfet de Gourdon, président, ou à M. Villadien, inspecteur primaire, vice-président de la Société. C'est avec la plus grande reconnaissance qu'elles seront acceptées.

La cotisation annuelle des membres honoraires est de 3 fr. Une somme de 50

fr., versée en une seule fois, donne droit au titre de membre honoraire perpétuel.

Chez nos voisins

Lot-et-Garonne

FUMEL

Nous recevons une correspondance relative à un article paru dans le *Journal du Lot* à la chronique de Fumel, sur le Repos hebdomadaire.

L'auteur de cette correspondance après des considérations d'ordre social, se déclare nettement pour le repos hebdomadaire et approuve entièrement l'article de notre collaborateur fumelois.

MARCHÉS AUX PRUNES

Lauzan (Lot-et-Garonne), 14 octobre. — Très gros marché. Il ne semble pas que la campagne touche à sa fin, notre place étant des plus réputées : les transactions y sont nombreuses. Voici les cours pratiqués : Apport, 2.000 quintaux environ. Les 40-4 fruits au demi-kilo, de 66 à 68 fr. les 50 kilos ; les 50-4, de 50 à 52 fr. ; les 60-4, de 40 à 42 fr. ; les 70-4, de 34 à 35 fr. ; les 80-4, de 27 à 29 fr. ; les 90-4, de 23 à 25 fr. ; les 100-4, de 20 à 22 fr. ; les 110-4, de 16 à 18 fr. ; menu fretin, de 10 à 12 fr.

Villereal (Lot-et-Garonne), 14 octobre. — Marché bien approvisionné, hier. Apport, 2.000 quintaux.

Cours pratiqués : 40/5, 55 à 60 fr. ; 50/5, 45 à 46 fr. ; 60/5, 35 à 36 fr. ; 70/5, 31 à 32 fr. ; 80/5, 25 à 26 fr. ; 90/5, 22 à 23 fr. ; 100/5, 16 à 18 fr. ; 110/5, 14 à 16 fr. 120/5, 12 à 13 fr.

Fretin, 6 à 8 fr. suivant qualité. Vente rapide, tout vendu.

Bibliographie

A propos des dernières expériences aéronautiques, les *Annales* publient, cette semaine, deux bien jolis articles : une étude de M. Gabriel Hanotaux, de l'Académie française, sur l'avenir des « ballons », et les déopilantes impressions rapportées par l'humoriste Pierre Mille de son premier voyage dans les airs. A lire, dans le même numéro, la remarquable critique littéraire de M. Jules Bois, sur le roman actuel et des pages variées consacrées aux actualités de la semaine, par Pierre Loti, Anatole France, Gustave Giffroy, Edouard Gachot, Yvonne Sarcely, Adolphe Brisson, etc.

Nombreuses illustrations, musique, etc. En vente partout : 25 centimes (abonnements : 10 francs par an).

Dans les airs

M. Gabriel Hanotaux, qui s'intéresse si passionnément à l'évolution de la vie moderne, trace, dans le dernier numéro des *Annales*, un séduisant tableau des joies que procurera à l'humanité la prochaine conquête du royaume des airs. Empruntant ces lignes à la curieuse étude du brillant académicien.

L'homme, nu comme la grenouille, et naissant comme elle au limon des grands fleuves, envie la cigogne et l'hondelle, ses anciens alliés dans la lutte contre le reptile, contre tout ce qui rampe, contre tout ce qui est bas : l'ennemi commun est le pesanteur, que le serpent figure. Il faut achever la victoire :

— Oiseau, je veux tes ailes !

Saisir, comprendre, fixer le caprice du vol ! Dans l'air, poursuivre l'infatigable spirale enroulée et déroulée par le geste soudain ; à l'essor, calculer la propulsion spontanée et volontaire, l'effort du muscle qui lance, le gonflement hardi du petit corps qui veut, part, se risque, et ne retombe pas ; et, dans le grand vol une fois établi, découvrir le mystère de l'immobilité qui plane : sans qu'une plume frissonne, sans que l'extrémité des régimes marque le moindre battement sans lassitude, et sans repos, le corps reste suspendu. Il demeure.

De là-haut, l'œil perçant voit tout, surveille tout, menace tout ; et, si l'oiseau se précipite, s'il tombe, sa volonté le dard comme une flèche au point précis où son affût lumineux a voulu frapper.

Pendant longtemps, c'est cela que l'on voulait copier. De là, ces essais gauches, lamentables, de « l'homme volant », ces ailes de chauve-souris tendues au bout de membres impuissants, ces plumets ou ces queues postiches, ces caricatures, aussi laides que folles, du plus gracieux des mouvements.

L'aviation moderne laisse tout cet attirail. Elle emprunte, il est vrai, au vol son principe : imposer à l'air « le plus lourd que l'air » ; elle lui emprunte sa loi magique : « se soutenir en avançant » ; elle lui demande, enfin, des indications et des exemples ; mais elle ne les copie plus servilement. De même, pour imaginer, créer et perfectionner la locomotion mécanique terrestre, on n'a pas cherché à imiter les pattes ou les jambes des animaux, ni à singer leur geste qui cisaille l'espace, de même on doit renoncer à plagier les ailes et leur battement alternatif. Chez le véritable, ce procédé, prolongement naturel des battements du cœur, s'imposait ; mais la continuité dans la création de la force peut et doit fournir la propulsion continue. La mécanique n'est pas la vie.

La mécanique n'est pas la vie ! Hélas ! les initiateurs du « plus lourd que l'air » ne le savent que trop. Le problème est-il réalisable ? Théoriquement, oui ! Pratiquement ? Difficile !

Elle est double. Pour enlever et maintenir dans l'air « le plus lourd que l'air », il faut une force, c'est-à-dire le moteur ; il faut l'équilibre, c'est-à-dire la stabilité. Imaginer la grandeur de l'appareil destiné à enlever un homme, — ou plusieurs hommes, — avec les organes nécessaires

pour le projeter en l'air, le soutenir, hâter sa course, la suspendre, le faire monter, descendre, atterrir ; pensez que sa ressource n'est autre que son mouvement, car, s'il s'arrête, il tombe ; imaginez, enfin, que cette énorme et lourde machine soit lancée à travers l'espace, en proie aux rafales et aux caprices de l'air, qui l'assiedge toujours et le surprend souvent ; et appréciez la vigueur, la souplesse, la « présence d'esprit », si j'ose dire, qu'il faudrait à une pareille machine pour maintenir sa position horizontale toujours ferme dans ce milieu fluide, où son geste éperdu cherche une résistance qui fuit, à peine atteinte.

Gabriel HANOTAUX,
De l'Académie française.

Les œuvres complètes d'Alfred de Musset à 51 centimes le volume.

Le *Saule*, une des plus célèbres poésies d'Alfred de Musset paraît aujourd'hui dans les *Éditions parisiennes*.

Nul doute que ce nouveau chef-d'œuvre fort bien illustré, n'obtienne le succès éclatant qu'ont rencontré les autres volumes du Maître dans cette si coquette et si commode édition de l'extraordinaire bon marché défie toutes les concurrences.

UNIVERSITÉ DE FRANCE

ACADÉMIE DE TOULOUSE

LYCÉE GAMBETTA DE CAMORS

Le public est prévenu que le **Lundi 29 octobre 1906**, il sera procédé, à deux heures de l'après-midi, dans une des salles du Lycée, à l'adjudication des fournitures ci-après pour l'année 1907, et les années 1907, 1908, 1909.

Marchés pour 1907

Pain

Viande

Vin

Lait

Article d'épicerie

Chaux et ciments

Houille

Bois de chauffage

Marchés pour 1907, 1908, 1909

Lingerie

Habillement

Chausseries

Articles de coiffures

Livres

Papeterie

Blanchissage

Les personnes qui voudront concourir à cette adjudication pourront prendre connaissance des cahiers des charges, à l'Economat du Lycée, tous les jours (dimanches exceptés), de 9 heures à 11 heures du matin et de 2 heures à 4 heures du soir à partir du 5 octobre.

Les soumissions établies sur papier timbré à 0.60 centimes, devront être renfermées sous double enveloppe (la première portant le nom et la qualité de soumissionnaire, renfermée dans une seconde à l'adresse de M. le Proviseur du Lycée) et déposées à l'Economat le samedi 27 octobre, avant quatre heures du soir. Les échantillons devront être déposés à l'Economat, le lundi 22 octobre avant 4 heures du soir.

Des modèles de soumission sont tenus à la disposition des personnes qui désireront prendre part à l'adjudication.

Les soumissionnaires devront déposer leur cautionnement entre les mains de M. l'Economat ; ce cautionnement dont le récépissé doit accompagner la soumission, sera remboursé aussitôt après l'adjudication, aux soumissionnaires évincés.

Cahors, le 5 octobre 1906.

Le Proviseur du Lycée,

BRUGEAS.

Vu :

L'Inspecteur d'Académie,

ROQUES.

Bulletin Financier

Paris, 15 Octobre.

Le marché a été aujourd'hui ferme mais peu actif. La liquidation a été rendue assez difficile par la cherté des reports qui se sont traités de 4 à 4 1/4 0/0.

Le Rente français continue à s'élever à 95,80.

Les Actions de nos grandes Sociétés de Crédit donnent toujours lieu à des transactions suivies. La Banque de Paris cote, 1555 ; le Comptoir National d'Escompte 671 ; la Société générale 658 ; le Crédit Lyonnais 1167 et le Crédit Foncier 689.

La Banque d'Athènes prend de l'avance à 155 fr. Parmi les chemins français le Lyon est à 1317 et le Nord à 1725.

Le Rio sur une nouvelle hausse du Juvire s'avance à 1878. Les Rentes étrangères sont d'écoulement tenues, l'Italien est faible à 102,40 et l'Extérieure à 95,45 ; le Portugais est stationnaire à 70,15 et le Turc à 93,50.

Les fonds russes sont en hausse ; le 5 0/0 1906 à 84,65 ; le 3 0/0 1891 à 60,50 ; le 1890 à 59,25 et le Consolidé à 72,50.

L'action Bee Auer est en bonne tendance à 807 fr.

La Société Anonyme *Aniantes de Poschiavo*, dont les actions sont introduites

RÉCLAMEZ

« le Pêcheur avec la morue »

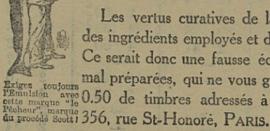
marque de fabrique de la Scott, la seule Emulsion capable de guérir
ASTHME, BRONCHITE, FLUXION DE POITRINE,
RHUME TENACE, ESSOUFFLEMENT, AFFECTIONS
DES POUMONS, MAUX DE GORGE, AMYGDALITE.

Épargnez-vous des souffrances, sauvegardez votre existence, en prenant de

L'Emulsion Scott

à l'huile de foie de morue et aux hypophosphites de chaux et de soude, si hautement recommandée par les Docteurs qui connaissent tous la perfection de sa formule.

Prix unique en toutes pharmacies : 4 Fr. 50 le flacon, 2 Fr. 50 le demi.



Les vertus curatives de la Scott résultent de la grandissime pureté des ingrédients employés et des soins minutieux apportés à sa fabrication. Ce serait donc une fausse économie d'acheter des émulsions à bas prix, mal préparées, qui ne vous guériraient pas. Échantillon franco contre 0.50 de timbres adressés à l'EMULSION SCOTT (Delouche et Cie) 356, rue St-Honoré, PARIS.

dans le courant de ce mois sur le marché en Banque est constituée au capital de 1.500.000 fr. divisé en 15.000 actions de 100 fr. Les gisements sont situés en Suisse dans le canton des Grisons. Nous reparlerons de cette affaire.

A VENDRE A prix réduit UNE OBLIGATION

DE LA
Société des Gaz Liquefiés
DE LUZEC

A VENDRE POUR CAUSE D'ACHAT D'AUTOMOBILE un COUPÉ

Très léger, en excellent état.
S'adresser au Bureau du Journal.

LA HERNIE

et les Déplacements des Organes

La Méthode « CLAVERIE » de Paris est sans rivale au monde pour le soulagement et la guérison de ces infirmités.

Tous nos lecteurs connaissent la réputation universelle acquise par M. CLAVERIE le renommé Spécialiste de Paris. Des milliers de personnes habitant notre contrée ont été soulagées et guéries grâce à l'intervention bienfaisante de cet éminent praticien dont l'incomparable méthode est sans rivale au monde. C'est toujours avec le même plaisir que nous pouvons annoncer son arrivée dans notre région à tous ceux qui attendent avec impatience sa venue pour se rendre à ses consultations, assurés qu'ils sont de trouver grâce à l'application de ses merveilleux appareils brevetés, imperméables et sans ressort et aux conseils de sa haute expérience professionnelle un soulagement immédiat à leurs souffrances.

Que tous ceux de nos lecteurs et de nos lectrices atteints de **Hernies, Descentes, Efforts, Déplacements des organes**, ne manquent donc pas de se rendre auprès de M. CLAVERIE qui recevra les malades, de 9 h. du matin à 5 h. du soir, à :

Figeac, Samedi 27 octobre, Hôtel des Voyageurs-Villa.

CAHORS, Dimanche 28 octobre, Hôtel des Ambassadeurs.

Et à Gourdon, Samedi 3 novembre, Hôtel de l'Écu de France.

Tous nos lecteurs qui en feront la demande à M. CLAVERIE, 234, faubourg Saint-Martin, à Paris, recevront gratuitement son magistral « Traité de la Hernie ».

On demande à acheter

de suite à Cahors et dans la région propriétés de rapport, d'agrément, châteaux, fermes, fabriques et industries diverses, usines, scieries, filatures, tissages, moulins, briqueteries, quincailleries, entreprises de travaux, constructions, menuiseries, transports brasseries, distilleries, drogueries, conserves, pâtisseries, boulangeries, modes, nouveautés, chaussures, tailleurs, cafés, hôtels, restaurants, vins spiritueux, épicerie, etc. Solution rapide pour trouver associés, commanditaires, nantisements, capitaux pour sociétés et l'industrie : S'adresser à la

BANQUE D'ÉTUDES
8, Boulevard St-Martin, Paris (2^e année).

La plus importante Maison de Paris. Mise en rapport directe et immédiate entre l'offre et la demande. (Discretion garantie) Etude des affaires sur place à nos frais.

CENTRAL-GARAGE R. WILCKEN

Voitures d'occasion disponibles

Voiture MORS, 16 HP. 4 cyl. All. Magnéto, 4 vit. Tonn. dém. 5 pl. dais, glaces. Rem. à neuf.
Voiture RICHARD-ERASSIER, 12 HP., 2 cyl. Magnéto. Tonnent. 4 pl. dais et glaces.
Voiture MORS, 8 HP. 2 cyl. Magnéto. Tonnent. 4 pl. dais et glaces.
Voiture BULOZ (G. Richard et Co), 4 cyl. Magnéto. Entrée latérale.
Voiture PANHARD-LEVISSOR, 15 HP. carb. Krebs. Entrée lat., pare-brise, cap. amér.
Voitures légères neuves, SIZARE et NAUBIN, à prendre à l'usine fin mai.
Voiture électrique légère ULMANN. Facilité de charge pour les accumulateurs.

Par suite de conventions spéciales avec des Agences de Paris, je puis fournir aux personnes désirant acheter une voiture automobile, une liste mentionnant les occasions les plus avantageuses pour toutes les marques.

Charges sur le courant élect. d'accumulateurs de toute capacité
Stock du pneu L'ÉLECTRIC avec leurs gommes comprimées réalisant une économie de 50 %.

Un avertissement indirect de Montauban

Les habitants de Cahors l'accepteraient-ils ?

Une grande quantité de cas semblables à celui qui est cité plus bas ont été rapportés dans les journaux de Montauban. Ces cas remarquables donnent indirectement un conseil que les habitants de Cahors pourront trouver extrêmement utile.

M. Ebrard, rue du Beau Soleil (Villa Charmille) à Montauban nous dit :

« Il y a dix-sept ans, à la suite d'un influenza, je fus pris de douleurs dans les reins. Le mal semblait disparaître lorsque l'année dernière les douleurs devinrent plus aiguës et ne me laissèrent plus un instant de répit. Au moindre effort ou à la moindre fatigue les souffrances étaient intolérables ; j'étais nerveux, agité, je dormais mal car j'avais des cauchemars. J'éprouvais toujours une grande lassitude. Mes urines étaient épaisses et brûlantes au passage. C'est alors que je voulus employer les Pilules Foster pour les Reins, vendues à la Pharmacie Orliac, à Cahors, dont j'avais entendu vanter l'efficacité. Je fus très heureux au bout de quelques jours de me sentir un peu plus à l'aise, je reposais mieux et l'appétit me revenait. Au bout de douze jours de traitement régulier j'étais bien soulagé. Aussi je recommanderai vos précieuses pilules chaque fois que j'entendrai quelqu'un se plaindre de maux des reins. Je certifie exact ce qui précède et vous autorise à le publier. »

Les maladies des reins sont d'autant plus sérieuses et désastreuses qu'en général elles sont très peu comprises. Combien peu d'hommes et de femmes savent seulement ce que sont les reins (rognons) où ils se trouvent et même connaissent leurs fonctions ? Conséquemment, quand apparaît un signe quelconque de maladies des reins tels que mal de dos, urines troubles, extrémités enflées, boursoufflures au-dessous des yeux, etc. il est très souvent confondu avec une autre affection et pendant ce temps la maladie des reins se complique tranquillement en rhumatisme, hydrodipisie, diabète, albuminurie, etc.

Assurez-vous qu'on vous donne les Pilules Foster pour les Reins de la même espèce que celles qu'a eues M. Ebrard. On peut se les procurer dans toutes les pharmacies à raison de 3 fr. 50 la boîte ou de 19 fr. les 6 boîtes, ou franco par la poste en envoyant le montant voulu à : Spécialités Foster ; H. Binac, Pharmacien, 25, rue St-Ferdinand, Paris.

J. C. 15.

LIQUEUR
FABRIQUEE A
TARRAGONE
PAR LES
PÈRES CHARTREUX

FARINE
LACTÉE
NESTLÉ
Aliment préféré des enfants.

Eau
Alcaline
Gazeuse
ECONOMIQUE
COMPRIMÉS
VICHY-ÉTAT
UN VERRE
3 à 5
UN LITRE
12 à 15

TRIBUNAL DE COMMERCE DE CAHORS
 Les créanciers du sieur BOUCHUT, marchand de confection demeurant à Cahors, rue Fénelon, sont invités à se rendre le vendredi 26 octobre 1906, à 3 heures du soir, au Palais de Justice de Cahors, salle d'audience du Tribunal, pour faire vérifier leurs créances et en affirmer la sincérité.
 Cette réunion de vérification sera la dernière.

Ils sont invités également à produire sans retard leurs pièces et bordereaux, et ce, entre les mains du greffier ou du liquidateur.
Le Greffier en chef,
 Barthélemy LACOSTE

RÈGLES méthode infallible pour tous retards. 11 fr. Gario, pharmacien, à Nantes.

VOULEZ-VOUS SAUVER VOS VOLAILLES ?
 EMPLOYEZ **L'ÉLIXIR AVIOPHILE**
 Prix du flacon..... 1 fr. 50
 Envoi franco gare contre un mandat de 2 fr. 10 adressé à M. SOULIER, médecin-vétérinaire à Catus.

L. MAURY
 Chirurgien-Dentiste de la Faculté de Médecine de Paris
 Lauréat de l'École Dentaire de France
 Successeur de BAKER
 75, Boulevard Gambetta
 Maison Bouysson, (de 9 à 5 heures)
 Travail parfait et entièrement garanti

A. WILCKEN
 CHIRURGIEN-DENTISTE
 DIPLOMÉ
 DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE ET DE L'ÉCOLE DENTAIRE DE PARIS
 DENTISTE DU LYCÉE GAMBETTA
 ET DE L'ÉCOLE NORMALE D'INSTITUTEURS

Consultations tous les jours de 9 h. à 5 h.
 69, BOULEVARD GAMBETTA
 EN FACE LE CAFÉ TIVOLI
 M. Wilcken n'a pas d'OPÉRATEURS
 IL GARANTIT SON TRAVAIL
 ATTENDU QUE TOUT EST FAIT PAR LUI-MÊME
 Le propriétaire gérant: A. COUESLANT

(SERVICE D'ÉTÉ 1906)

De Paris à Toulouse par Cahors					De Toulouse à Paris par Cahors					De Cahors à Libos											
17 5 (1) 121 23 (3) 35 1125					42 (4) 16 (2) 1140-1128 1132 (*) 4 122 1136 700					(3 ^e cl.)											
DIRECT EXPRESS (de 1 ^{er} juil. au 15 Oct.) EXPRESS DIRECT OMNIBUS					EXPRESS EXPRESS OMNIBUS DIRECT EXPRESS RAPIDE OMNIBUS OMNIBUS					CAHORS. — dép. 6 55 7 28 12 53 6 52											
1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e class.					1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e class.					1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e class.											
PARIS (Orsay) dép.	2 56s.	10 17	7 9 s.	8 47	10 56s.	—	TOULOUSE d.	1 10 s.	2 43s.	3 18s.	5 45s.	8 55s.	11 37 s.	9 35 m.	5 45 m.	Merouès.....	6 19	7 28	1 7	7 11	6 52
PARIS (Aust.) dép.	3 11	10 26	7 9	8 56 s.	11 9	—	MONTAUBAN d.	1 40	3 37	4 32	7 55	9 44	12 28 m.	10 53	7 20	Donelle (Arrêt).....	6 23	—	1 11	7 11	7 11
LIMOGES (arrivé)	1 54	4 26 m.	12 54	2 51	8 58	—	Caussade.....	—	4 1	5 20	8 36	10 6	—	11 33	8 1	Parnac.....	6 30	8 9	1 18	7 20	7 20
LIMOGES (départ.)	3 19	4 35	1 2	2 59 m.	9 29	—	Lalbagu.....	—	6 9	9 17	—	—	—	12 13s.	8 43	Luzech.....	6 36	8 21	1 24	7 27	7 27
BRIVE (arrivé)	6 23	6 28	2 28	4 34 m.	12 23	—	Cieurac.....	—	6 19	9 26	—	—	—	12 22	8 52	Castelfranc.....	6 49	8 46	1 36	7 48	7 48
BRIVE (départ.)	6 45	7	2 41	4 50	1 12	7 15	Sept-Ponts.....	—	6 39	9 38	—	—	—	12 34	9 4	Prayssac (Arrêt).....	6 52	—	1 39	7 46	7 46
Gignac-Cressensac.	7 21	—	—	—	1 47	7 53	CAHORS. (arr.)	2 45	4 38	6 42	9 46s.	10 43	1 24	12 42	9 12	Duravel.....	7 1	9 11	1 47	7 58	7 58
SOUILLAC (arr.)	7 40	7 38	—	5 25	2 6	8 13	CAHORS. (dép.)	2 49	4 50	7 6	5 57 m.	10 47	1 28	—	9 29	Soturac-Touzac.....	7 8	9 25	1 54	8 6	8 6
SOUILLAC (dép.)	7 45	7 40	—	5 28	2 10	8 28	Espère.....	—	—	7 19	6 11	—	—	—	9 41	Fumel.....	7 25	10 2	2 11	8 27	8 27
CAZOULES.....	7 53	—	—	5 23	2 18	8 37	St-Denis-Catus.	—	—	7 33	6 25	—	—	—	9 54	LIBOS.....	7 31	10 9	2 17	8 33	8 33
Lamothe-Fénelon.	8 9	—	—	—	2 34	8 53	Thédirac-Payril.	—	—	7 47	6 41	—	—	—	10 7	PARIS (Orsay).....	10 16	—	4 24	8 44	8 44
Nozac.....	8 19	—	—	—	2 44	9 5	Dégagnac.....	—	—	7 56	6 50	—	—	—	10 16						
GOURDON.....	8 31	8 8	—	5 53	2 56	9 17	Saint-Clair.....	—	—	8 6	6 59	—	—	—	10 25						
Saint-Clair.....	8 40	—	—	—	3 5	9 27	GOURDON.....	—	—	8 21	7 16	11 27	—	—	10 38						
Dégagnac.....	8 51	—	—	—	3 16	9 39	Nozac.....	—	—	8 30	7 25	—	—	—	10 46						
Thédirac-Payrilles	9 2	—	—	—	3 27	9 51	Lamothe-Fénel.	—	—	8 39	7 35	—	—	—	10 55						
Saint-Denis-Catus.	9 13	—	—	—	3 38	10 2	CAZOULES.....	—	—	8 53	7 50	—	—	—	11 8						
Espère.....	9 22	—	—	—	3 47	10 12	SOULLAC (a.)	3 47	5 53	9 1	7 58	11 43	—	—	11 15						
CAHORS. (arrivé)	9 32	8 47	4 11	6 29	3 57	10 23	SOULLAC (d.)	3 48	5 58	9 6	8 7	11 50	—	—	11 18						
CAHORS. (dép.)	9 41	8 53	4 15	6 41	4 7	10 30	Gignac-Cressens.	—	—	9 36	8 40	—	—	—	11 44						
Sept-Ponts.....	9 51	—	—	—	4 18	7 42	BRIVE (a.)	4 23	6 33	10 7	9 11	12 25m.	2 59	—	12 12						
Cieurac.....	10 5	—	—	—	4 34	8 45	BRIVE (d.)	4 27	7 7	—	—	—	—	—	12 32						
Lalbagu.....	10 12	—	—	—	4 42	8 45	PARIS (A.) arr.	11 51 m.	4 15 m.	—	—	—	—	—	8 35						
Caussade.....	10 45	9 35	—	7 18	5 17	8 45	PARIS (O.) arr.	11 59	4 24	—	—	—	—	—	10 22						
MONTAUBAN arr.	11 19	10 2	—	7 44	5 54	9 24									8 44						
TOULOUSE arr.	12 13	10 40s.	6 5	8 38	7 51	—									10 31						

De Libos à Cahors

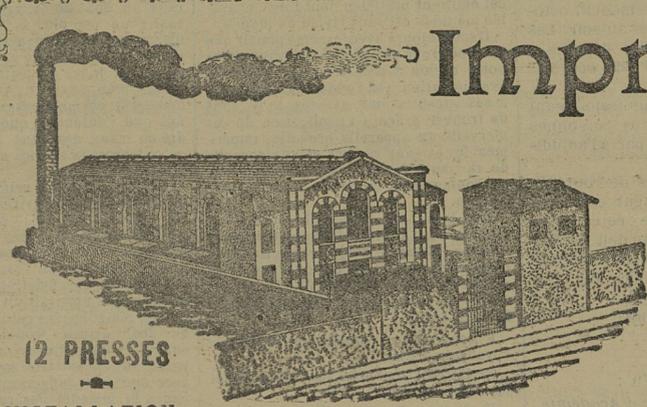
PARIS (Orsay).....	7 50s.	10 50s.	7 28m.
LIBOS.....	7 50s.	8 17	9 9
Fumel.....	8 2	3 24	9 18
Soturac-Touzac.....	8 12	3 34	9 32
Duravel.....	8 19	3 41	9 39
Puy-l'Évêque.....	8 26	3 48	9 46
Prayssac (Arrêt).....	8 33	3 55	9 51
Castelfranc.....	8 39	4	9 51
Luzech.....	8 50	4 10	10 1
Parnac.....	8 58	4 18	10 9
Donelle (Arrêt).....	9 3	4 23	10 14
Merouès.....	9 8	4 28	10 19
CAHORS. — Ar.....	9 20	4 40s.	10 31a.

De Cahors à Capdenac

CAHORS. — dép.....	7 11	1 27	6 47
Cabessut, halte.....	7 20	1 36	6 56
Arcambal.....	7 31	1 47	7 5
Vers.....	7 40	1 56	7 13
Saint-Géry.....	7 49	2 4	7 21
Conduché.....	8 2	2 17	7 32
Saint-Cirq, halte.....	8 9	2 24	7 39
St-Martin-Labonval.....	8 26	2 33	7 46
Calvignac, halte.....	8 34	2 41	7 52
Cajaro.....	8 48	2 55	8 3
Montbrun, halte.....	8 59	3 6	8 12
Toirac.....	9 9	3 16	8 20
Lamadelle.....	9 22	3 29	8 31
CAPDENAC. — Ar.....	9 34	3 41	8 42
PARIS (Orsay).....	10 16	4 24	8 44

De Capdenac à Cahors

PARIS (Orsay).....	8 47s.	—	10 56s.
CAPDENAC. — Dép.....	7 29	11	5 39
Lamadelle.....	7 40	11 11	6 3
Toirac.....	7 50	11 21	6 12
Montbrun, halte.....	7 58	11 29	6 24
Cajaro.....	8 8	11 38	6 24
Calvignac, halte.....	8 18	11 48	6 35
St-Martin-Labonval.....	8 25	11 54	6 44
Saint-Cirq, halte.....	8 32	12 1	6 53
Conduché.....	8 38	12 7	7 1
Saint-Géry.....	8 50	12 18	7 20
Vers.....	8 55	12 23	7 28
Arcambal.....	9 3	13 31	7 35
Cabessut, halte.....	9 12	12 49	7 46
CAHORS. — Ar.....	9 20	12 48	7 54



Imprimerie A. Coueslant

1, Rue des Capucins, CAHORS

IMPRIMEUR :

De la Compagnie d'Orléans, de la Compagnie des Chemins de fer Nogentais
 DE L'UNION FRANÇAISE ANTIALCOOLIQUE, DE L'UNION FRANÇAISE DES FEMMES POUR LA TEMPÉRANCE
 de la Société française de Tempérance de la Croix-Bleue
 du Club Cévénol, des Syndicats d'Initiative départementaux
 des Associations des Anciens Elèves :
 de l'École Normale des Instituteurs de la Seine,
 DE L'ÉCOLE NORMALE DES INSTITUTEURS DE LA SEINE,
 du Lycée Fénelon et du Lycée Mollère
 de nombreuses publications médicales, sténographiques et antialcooliques, etc., etc., etc.

12 PRESSES

° INSTALLATION
 A vapeur et à l'électricité

OUVRAGES DE LUXE, TRAVAUX EN TOUS GENRES (ADMINISTRATIFS & COMMERCIAUX)

BROCHURES, JOURNAUX ILLUSTRÉS, PÉRIODIQUES, MÉMOIRES & THÈSES

CIRCULAIRES, PROSPECTUS, AFFICHES, LABEURS

Étiquettes, Enveloppes, Têtes de Lettres, Factures, Registres

TABLEAUX, PROGRAMMES, CARTES COMMERCIALES, MENUS

Mandats, Souches, Lettres de Naissance, Mariage et Décès

CARTES DE VISITE

PRIX MODÉRÉS